

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE LE LUNDI 20 JANVIER 2014 À COMPTER DE 20h00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

**PRÉSENCES**

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présent, Mme Caroline Rioux, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

**1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :**

M. le Maire ouvre la séance à 20h00.

Les Membres du Conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2014-01-50**

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

**ET RÉSOLU QUE** l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1. Ouverture de la séance;**
  - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
- 2. Adoption de l’ordre du jour;**
- 3. Adoption du règlement 2014-01 fixant, pour l’année 2014, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d’intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d’intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d’administration;**
- 4. Affectation du surplus libre au 31 décembre 2012;**
- 5. Adoption du règlement 2014-03 modifiant le règlement portant le numéro 2007-18, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;**
- 6. Avis de motion visant l’adoption du règlement 2014-08 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d’un Comité consultatif d’urbanisme (CCU);**
- 7. Période de questions;**

**8. Levée de la séance.**

---

- 3. Adoption du règlement 2014-01 fixant, pour l'année 2014, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration;**

**RÉSOLUTION 2014-01-51**

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**QUE** le règlement 2014-01 fixant, pour l'année 2014, les taux de taxes, de tarification pour les services, les modalités de paiement des taxes et des tarifs, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tarifs, le taux d'intérêt pour toute autre facture émise par la Municipalité ainsi que du montant relatif aux frais d'administration soit et est adopté.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

- 4. Affectation du surplus libre au 31 décembre 2012;**

**RÉSOLUTION 2014-01-52**

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette  
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

**QUE** le Conseil affecte 90 000 \$ du surplus libre au 31 décembre 2012 à l'acquisition des bacs pour le compostage;

**QUE** le Conseil affecte 68 000 \$ du surplus libre au 31 décembre 2012, au Fonds égout;

**QUE** le Conseil affecte 27 000 \$ du surplus libre au 31 décembre 2012 au Fonds aqueduc.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

- 5. Adoption du règlement 2014-03 modifiant le règlement portant le numéro 2007-18, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;**

**RÉSOLUTION 2014-01-53**

**Il est proposé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard  
appuyé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**

**QUE** le règlement 2014-03 modifiant le règlement portant le numéro 2007-18, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire soit et est adopté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**6. Avis de motion visant l'adoption du règlement 2014-08 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme (CCU);**

Je, **Jean-Maurice Fortin**, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2014-07 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Une dispense de lecture du règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

**7. PÉRIODE DE QUESTION**

*M. Raymond Bouliane demande des précisions sur la tarification.*

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

**RÉSOLUTION 2014-01-54**

**Il est proposé par la Conseillère, Nathalie Lemaire**  
**appuyé par le Conseiller, Philippe-Denis Richard**

**QUE** la présente séance soit et est levée à 20h13.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

---

**Yvon Laramée**  
**Maire**

---

**Caroline Rioux**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**